

Ecole élémentaire Paul Crouzet
Place du Marché
34730 Prades Le Lez
04 67 59 76 65
ce.0341308m@ac-montpellier.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 12 juin 2017

Présents :

M. DUBOST, Mme DELEUZE, MME ALAVOINE, Mme THIEBAUT, Mme MAKEREEL, Mme GREGOIRE, Mme SINFORT, Mme NAGOT, Mme VIADERE, M LABOUREAU, M BUQUET, Mme DEVESA, Mme TOLEDO, M LALAUZE (enseignants),

Mme ALBAR, Mme BOTTA, M DAVID, Mme LIEURAIN, Mme HURTREZ-BOUSSÈS, Mme LEUCHTWEIS, Mme BOTTA, Mme PIEYRE-CAMPAGNE, Mme BILLET, (représentants des parents d'élèves),

M LUSSERT, (Maire)

Mme BESSIERE (adjointe au Maire, déléguée aux affaires scolaires)

Mme MASSEI (DGA)

Excusés : Mme CARLIER, Mme BENOLIEL (enseignantes)

M BOCQUET, Mme et M Pourot-Redon, Mme Lay-Son, Mme Benazeraf (représentants des parents d'élèves)

Secrétaires de séance : Mme Hurtrez-Boussès, Mme Botta

Ordre du jour :

- Effectifs et répartitions
- Liaisons école— collège, maternelle-élémentaire
- Travaux et mobilier scolaire
- Les projets et activités des classes depuis le dernier conseil d'école
- Evolution des TAP

La séance débute à 18h10.

Un réunion tripartite a eu lieu le 7 juin.

1. Effectifs et répartitions

Les effectifs prévus pour la rentrée prochaine sont à ce jour de 374 élèves répartis ainsi:

- CP : 78
- CE1 : 63
- CE2 : 83
- CM1 : 75
- CM2 : 75

Les inscriptions ne sont pas encore terminées ; des familles contactent encore l'école pour informer de leur démarche, d'autres ont pris contact avec la Mairie mais ne se sont pas encore présentées à l'école. 8 élèves en grande section ne sont pas encore inscrits en CP ; ce point reste à éclaircir avec Mme la directrice de maternelle. Les effectifs seront en augmentation par

rapport à cette année. En fonction des nouvelles inscriptions, la répartition des niveaux pourra être revue.

L'équipe enseignante attend la fin juin ou le 1^{er} septembre pour arrêter la structure définitive des classes de l'école pour la prochaine rentrée.

Il y aura probablement 3 doubles niveaux. L'équipe pédagogique réfléchira à la meilleure configuration en fonction des effectifs et des exigences pédagogiques et de la configuration complexe de l'école.

Répartition prévue pour le moment :

- 3 CP (26 élèves)
- 2 CE1 (25 élèves)
- 1CE1/CE2 (21 élèves : 13 + 8)
- 2 CE2 (29 élèves)
- 1 CE2/CM1 (24 élèves, 16+8)
- 2 CM1 (28, 29 élèves)
- 1 CM1/CM2 (24 élèves, 10+14)
- 2 CM2 (30,31 élèves)

Il ne faudra pas se fier à l'affichage des TAP avant la rentrée pour savoir dans quelle classe sera l'enfant : il faudra attendre le 1er septembre.

Les listes de classe seront consultables sur le site internet de l'école fin août.

Les parents demandent s'il est possible que les CM1 qui seront à l'annexe passent la pause méridienne avec les autres CM1 qui sont à P. Crouzet, au moins les premiers temps.

L'équipe enseignante sera très vigilante quant aux affectations des 10 élèves de CM1 qui seront à l'annexe. M Laboureau s'engage à venir passer au moins une récréation / semaine à Paul Crouzet ; les parents soulignent que ce dispositif est très apprécié.

1. Liaisons élémentaire-collège et maternelle-élémentaire

Elémentaire-collège :

Les enseignants de CM1 et CM2 se sont réunis à trois reprises avec les enseignants du collège du Pic Saint Loup lors de conseils école-collège. Une programmation commune en mathématique sur le cycle 3 a pu aboutir avec une professeure de maths (le programme est donné comme un bloc mais il faut répartir sur les trois niveaux). Il aurait dû y avoir une réunion avec une professeure de SVT mais elle a été indisponible car en arrêt maladie.

Les parents demandent s'il peut y avoir des décalages dans la progression dans les programmes.

Les enseignants expliquent que s'il y a des décalages, cela reste à la marge. Les grandes lignes restent les mêmes.

Pour ce qui concerne le passage d'information sur les élèves : les enseignants de CM2 ont rencontré les professeurs du collège pour faire le point sur les élèves en difficultés (projet d'aménagement pédagogique, handicap, projet personnalisé éducatif : tous les documents seront remis à la principale-adjointe qui souhaite que la procédure soit dématérialisée – elle rencontrera tous les parents au cours du 1er trimestre).

A la rentrée 2017, les élèves de CM2 suivront un apprentissage de l'allemand à raison d'une heure par semaine par une professeure du collège en plus de l'heure d'anglais avec leur enseignant (peut-être pas pour les élèves de CM1/CM2).

Il est proposé une classe 6^e Allemand-Anglais au collège à la rentrée prochaine. Pour 2018-2019, le collège réfléchit à rouvrir une classe bilangue Anglais-Espagnol.

Les parents demandent quels sont les critères de sélection pour accéder à la classe bilangue : les enseignants de CM2 donnent leur avis sur le niveau de l'élève (en français et maths), sa capacité à s'investir, sa participation.

Sur les 2 classes de CM2, il y a 4 élèves qui demandent la classe bilangue.

Les CM2 visiteront le collège les 13 et 15 juin. Les visites sont réduites à demi-journée journée (avec le trajet aller et retour, il reste 2h sur place) ; c'est assez rapide, même en ayant travaillé en amont sur le fonctionnement du collège.

Les enseignants demandent s'il est possible de prendre la ligne de bus scolaire (comme le fait St Vincent) : apparemment non, car il y a un problème d'effectif. Les enseignants ne souhaitent pas y aller en vélo pour des raisons de sécurité. Il n'est plus possible que les élèves mangent à la cantine car, selon le collège, c'est trop compliqué.

Les effectifs de 6^{ème} seront chargés (environ 29)

Maternelle-élémentaire :

Le 5 décembre 2016, les classes de grande section et de CP ont été mélangées. Les élèves ont été invités à participer à des ateliers sur « Inventer la suite d'une histoire et l'illustrer » et « Fabrication d'une couronne de Noël ». Puis, le 30 mai autour d'un défi lecture affrontant une classe de Grande section et un CP à partir de l'album « Lulu Vroumette (Daniel Picouly/Frédéric Pillot) ». Au cours de des deux dernières semaines d'école, les grandes sections viendront passer une demi-journée dans les classes de CP par roulement.

Les parents des futurs CP seront invités à une visite de présentation de l'école le jeudi 29 juin à 18h au cours de laquelle leur sera remis le livret d'accueil à l'école Paul Crouzet (qui sera consultable sur le site internet de l'école). M Péril (adjoint de Mme Lesquier) viendra à cette réunion pour présenter le fonctionnement de l'ALP.

Les parents demandent si un espace de discussion est prévu.

M le directeur précise qu'il s'agit d'un temps d'échange convivial (en général, les enfants ont beaucoup de questions à poser).

Les enseignants de grande section et de CP se verront prochainement (début juillet) pour mettre en place la composition des classes. Trois enfants porteurs de handicaps, accompagnés par un AVS, seront accueillis.

Les parents demandent si un même AVS peut bénéficier à plusieurs enfants. L'équipe enseignante n'y est pas favorable car ce serait trop compliqué (l'AVS doit parler à l'enfant et il y a donc du bruit supplémentaire dans la classe) et il faut que l'élève puisse bénéficier de temps de travail seul pour acquérir de l'autonomie.

Une demande supplémentaire a été faite pour qu'un enfant de CP ait un AVS, mais la réponse n'est pas encore arrivée.

2. Travaux et mobilier scolaire

Lors de la réunion tripartite, il a été rappelé que le budget fonctionnement était disponible.

Seul le budget investissement est soumis à l'approbation de la cour régionale des comptes ; la réponse de la préfecture est en attente. La réponse devrait arriver très prochainement ; M le Maire la transmettra dès que possible.

L'équipe enseignante rappelle que le mobilier de certaines classes a plus que besoin d'être

changé (les vis et la colle ne tiennent plus) et que les peintures de certaines classes auraient aussi plus que besoin d'être rénovées. Les enseignants demandent que les peintures de certaines classes soient refaites cet été.

M. le Maire pense que cela ne va pas être possible car la commune doit en priorité faire des travaux pour permettre l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées (peinture de marches, revêtements spéciaux, bandes rugueuses, signalisation des baies vitrées, garde-corps etc). Les peintures seront programmées aux vacances de Toussaint.

La réfection de la toiture et l'étanchéité de la façade, les problèmes de chaleur excessive ont été abordés en réunion tripartite, afin que les réponses soient données en conseil d'école.

M le Maire est optimiste quant à la réfection des façades (qui devrait être acceptée au budget, pour répondre à des problèmes de sécurité). En anticipation, l'appel d'offre a été lancé car les travaux doivent être faits pendant l'été. L'ingénieur spécialisé devrait étudier les réponses de sorte qu'un conseil municipal devrait statuer fin juin sur le choix de l'entreprise.

Les parents demandent si cela va résoudre les problèmes du local du RASED (infiltrations d'eau dans le mur).

M le Maire précise que ce problème sera réglé en même temps.

Il est demandé que les classes qui donnent sur le parking soient équipées d'un bloque-porte. La demande a déjà été faite l'an dernier. M le Maire valide l'achat de bloque-porte pour 3 classes.

Il fait très chaud dans la classe de Mme Bénoliel. Il est demandé d'installer des stores ou des volets (les rideaux à l'intérieur ne sont pas adaptés).

M le Maire s'engage à faire faire une étude et des devis pour voir si l'installation de volets côté allée peut passer dans le budget de cette année.

L'école est équipée de 12 VPI, financés par la commune, la coopérative scolaire et l'AEP. Les enseignants ont reçu une formation du conseiller pédagogique. Les enseignants sont très satisfaits (les élèves sont très captivés). Les problèmes sont que les enseignants n'ont pas d'ordinateur pour préparer à l'avance et que les connexions internet sont beaucoup trop faibles, voire inexistantes (surtout l'après-midi). Les enseignants s'y mettent petit à petit ; il faudrait des ordinateurs portables pour préparer. Le fait d'avoir choisi un poste fixe n'est pas judicieux car cela obligerait à rester travailler très tard.

Mme Massei précise qu'il y a une application qui permet de se connecter au réseau de la classe (mais cela ne résout pas les problèmes d'internet).

M le Maire signale que le réseau très haut débit devrait finir par arriver (c'est la Métropole qui a la maîtrise : les communes sont servies d'autant plus vite qu'elles ont un mauvais réseau ADSL. Prades-le-Lez est dans le 2ème groupe et les travaux seront donc faits en 2018. Il faut donc compter avoir la fibre en 2019. il est proposé de faire un courrier pour demander que les utilisateurs ne soient pas pénalisés.

Les enseignants tiennent à saluer la qualité du travail de Rafik et son implication. Ils souhaiteraient qu'il ait plus de temps de travail consacré à l'informatique.

3. Les projets et activités des classes depuis le dernier conseil d'école :

Activités et sorties du trimestre :

- Avant les vacances de printemps : spectacle de chant et d'expression corporel des classes de Mmes Thiébaud et Deleuze (projet Opéra)
- Jeudi 27 avril : sortie au Zoo pour les CP de Mme Alavoine et de M Dubost
- Jeudi 11 mai : visite découverte de Montpellier et du musée Fabre pour les CM1 de

Mme Viadère

- Lundi 15 mai : fun day pour les CP- CE1
- Jeudi 18 mai matin : fun day pour les CE2 et CM1 de Paul Crouzet
- Jeudi 18 mai après-midi : fun day pour les élèves de l'annexe
- Lundi 29 mai : Sortie à la Cité de l'espace de Toulouse pour les élèves de M Laboureau et de M Buquet
- Lundi 29 mai : Sortie en vélo à Restinclières pour les CP de M Dubost (M. Dubost confirme qu'on ne peut pas passer facilement par le gué : le passage est trop broussailleux)
- Du 6 au 9 juin : classe transplantée à Anduze pour les CE1 de Mme Grégoire et de Mme Makereel
- Du 7 au 9 juin : classe transplantée à Port Leucate pour les CE1 de Mme Carlier
- Mardi 6 juin : sortie à l'écolothèque pour les CE1 de Mme Thiébaud et les CP de Mme Deleuze
- Jeudi 6 juin : sortie au musée Lattara de Lattes pour les CE2 de Mme Tolédo et de Mme Sinfort
- Jeudi 8 juin : sortie à l'écolothèque pour les CP de Mme Deleuze et Mme Alavoine
- Jeudi 15 juin : sortie à La Couvertoirade pour les CM1 de Mme Nagot et de Mme Viadère
- Du 19 au 23 juin : classe transplantée au Salagou pour les CM2 de Mme Devésa
- Du 26 juin au 30 juin : classe poney pour les CE2 de Mme Bénoliel
- Jeudi 29 juin : Découverte du centre historique de Montpellier pour les CM1 de Mme Nagot
- 2 CM1 ont pu bénéficier à nouveau cette année d'une intervention par le Syble sur les risques liés à l'eau,

Les parents remercient les enseignants pour toutes ces activités.

Les enseignants et les parents demandent s'il y a des nouvelles concernant la réhabilitation du Pont des soupirs. La commune a appelé le département à la rescousse, en plus des courriers envoyés. Le département renvoie vers la Métropole. La Métropole a envoyé des ingénieurs pour évaluer les travaux. La compétence « voirie » a été transférée de la commune à la Métropole (la somme de référence a été calculée sur les dépenses des dernières années, mais en ne prenant en compte que les financements structurels et pas occasionnels, ce qui donne un montant très faible : 150 k€/an que le conseil municipal peut doubler ... la réfection du pont représente bien plus que ça).M. Le Maire demande 200 k€ à la Métropole, pense que la commune pourra investir 100 k€ et compte sur des subventions pour les 100 k€ restants. Il faut attendre que les élections soient passées ; M le Maire pense avoir des nouvelles sérieuses au prochain conseil d'école. On ne peut pas installer de passerelle car il faut respecter les règles en matière de protection de la Nature.

En attendant, M le Maire va voir ce qui peut être fait pour nettoyer le gué, afin qu'on puisse passer relativement facilement.

Le fait de passer par la source est trop long et pas suffisamment sécurisé.

Les parents et les enseignants demandent s'il serait possible d'aménager une vraie piste cyclable sécurisée le long de la route. Selon M le Maire, le coût serait au moins équivalent. Si le pont n'est pas réparable, il faudra le remplacer. Une fois les budgets accordés, on peut espérer une réhabilitation pour l'année 2018/19.

La fête des enfants a eu lieu le 10 juin. Il y avait un atelier cirque sur lequel sont passés 200 enfants, ainsi que 15 stands tenus par les bénévoles. 160 repas ont été servis. L'AEP remercie les trois associations (Echiquier, Grimp'Evasion, Piedibus), les enseignants, le personnel municipal et tous les parents qui se sont investis !

1. Evolution des TAP

4. Evolution des TAP

Aucun changement n'est prévu pour la rentrée prochaine. Le ministre de l'Education Nationale n'a fait qu'une annonce orale lors du Conseil Supérieur de l'Education indiquant la possibilité de retourner à la semaine de 4 jours pour les communes dans lesquelles l'organisation des TAP était insatisfaisante. Le CSE a émis un avis défavorable.

M le Maire ne souhaite pas qu'une décision soit prise sans directive écrite du ministère. L'année prochaine est déjà préparée. Par respect pour le travail accompli et les personnes qui se sont investies dans l'organisation des temps périscolaires, il souhaite que la renonciation aux TAP ne se fasse pas sans prendre le temps et la méthode nécessaires pour la consultation (la question se pose notamment de savoir s'il faut consulter l'ensemble des contribuables (les parents représentent environ 20%)).

L'AEP a commencé à réfléchir à une trame de sondage et est prête à s'impliquer dans les réflexions à ce sujet. Un travail à ce sujet devrait être fait en PEDT. Ce serait dommage que le travail accompli soit mis à la poubelle !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Tripartite du CE Élémentaire du 7 juin 2017
Le 12 juin 2017 de 18h00 à 20h

Présents

- AEP : A. Botta et J. Pieyre (élues représentantes des parents d'élèves du CE Élémentaire)
- Ecole Élémentaire : D. Lalauze (Directeur)
- Mairie : S. Bessière (élue), S. Carmona (Responsable du service éducation), G. Massei (Responsable du pôle enfance et de la communication)
- ALSH : V. Lesquier (Directrice)

ODJ du CE du 12 juin 2017

- Répartitions et effectifs
- Travaux et mobilier scolaire
- Liaison école collège, maternelle élémentaire
- Projets de fin d'année
- Evolution des TAP

Points annexes à l'ODJ

- Fête des enfants
Rappel de l'AEP sur le fait que tous les enseignants impliqués dans la fête sont invités à dîner. Pas de réservation à ce jour.
Information de la Mairie : Il y a 3 manifestations ce même weekend et la Mairie manque de matériel (Fête des enfants –repas de 200 personnes, tournois de foot- repas 100 personnes, plus élection le dimanche). Ils vont s'organiser mais ce n'est pas simple vu que les autres communes ont aussi prévus des activités ce weekend;
- Point d'avancement de la réparation du pont d'accès piéton à Restinclières
Suite à l'envoi d'une lettre cosignée AEP / Ecole au Conseil Départemental et la Métropole après le dernier CE, le département a répondu que ce n'était pas de leur mandat mais de celui de la Métropole et la Métropole a dit qu'il suivait mais que ça prendrait du temps.
La Métropole ne veut pas tout financer. Le Maire doit donc rencontrer le président de la Métropole pour parler d'un éventuel partage des frais.
Pour information, la classe de M. Dubosc est allée en vélo à Restinclières par des petits chemins. C'était très difficile du fait des broussailles et troncs sur le chemin plus un Lirou avec de l'eau au dessous du genoux des enfants... Il n'y a donc pas vraiment d'alternative actuellement.
Proposition des parents : faire débroussailler ce chemin ou un autre? Réponse de la Mairie : sans doute trop compliqué car du ressort du Département.
Lors du CE, ce point sera repris dans les activités de fin d'année.
- Remise en état ou condamnation des toilettes publiques à coté de la sortie de la cantine de l'école
L'AEP rapporte que ces toilettes sont dans un état déplorable et que même l'accès au robinet d'eau qui justifie qu'ils restent ouverts pose question. La Mairie prends note et rappelle aussi que lors de manifestation elle privilégie l'accès aux toilettes de la salle Jacques Brel.
- Point sur la circulation sur la place du marché.

Il y a eu un accident grave la semaine dernière entre un vélo et un petit enfant qui a du être opéré, qui justifie de remettre ce sujet sur la table. La Mairie souhaite un groupe de travail sur le partage de cet espace et souhaite parler avec l'AEP d'actions de sensibilisation des parents à ce souci. Peut être en PEDT mais aussi au delà.

- Point sur la santé et la discipline

Les parents font le constat de plus en plus d'enfants blessés (pas obligatoirement à l'école). Constat partagé de l'Ecole mais pas d'options supplémentaires envisagées...

IL y a déjà des animations secourismes, et les poches de glace sont à disposition...

Parents et ALH constatent aussi qu'il y a eu des périodes de recrudescence de bagarres, notamment en début d'année et au mois de mai, auquel l'équipe d'animateurs répond par des actions de communication régulière et continue.

L'AEP mentionne un jeu qui semble répandu « jeu des clashes » ou des paroles insultantes souvent déplacées sont échangées. Virginie dit qu'elle va en parler avec son équipe pour voir quoi faire.

Points a l'ODJ

- Répartitions et effectifs

A priori : 376 élèves inscrits à l'école (c'est a dire 10 élèves de plus sur la Commune que cette année). En général ce chiffre varie peu entre juin et septembre, et nous sommes loin d'un effectif justifiant une ouverture ou une fermeture de classe. Donc on restera à 14 classes comme suit :

- 3 CP à 27 -28 élèves
- 2 CE1 à 26 élèves
- 2 CE2, 2 CM1 et 2 CM2 à 29 élèves

Plus 3 classes à double niveau :

- CE1-CE2 : Mme Grégoire à 21(13+8) élèves
- CE2-CM1 : Mme Sinfort à 24 (16+8) élèves
- CM1-CM2 : M. Laboureau à 24 (10+14) élèves

Seront à l'annexe les 2 CM2 et la classe mixe CM2-CM1 avec seulement 10 CM1.

Demande des parents d'un aménagement pour aider ces 10 enfants à faire la transition car toujours un peu rude pour les CM1 coincés à l'annexe en début d'année surtout si même pas une classe complète.

Réponse de l'école et de la Mairie : ce sera sans doute difficile mais ils vont y réfléchir. M. Laboureau s'arrangera pour venir passer quelques récréations dans l'école principale (en couplant avec des séances de bibliothèque).

Suite aux arrangements pris cette année dans la classe de CM1 un peu turbulente de l'annexe l'Ecole pense que les choses devraient aller aussi bien l'an prochain en CM2 car il y aura au moins un AVS voire peut être 2, et peut être aussi un Service Civique.

Le Directeur rappelle les principes d'affectation dans les classes :

- les élèves changent systématiquement d'enseignant.
- les affinités sont prises en compte ainsi que les personnalités gagnant à être séparées en classe
- pour tous les doubles niveaux, ils privilégieront des élèves autonomes (même si potentiellement des difficultés scolaires) l'important étant que les élèves puissent travailler seuls une partie du temps quand l'enseignant s'occupe de l'autre niveau.

L'AEP demande qu'en CE la Mairie donne des indications sur des projections d'effectifs au delà de 2018.

Travaux et mobilier scolaire

Demandes de l'AEP pour le CE : Point sur les VPI : lesquels sont fonctionnels et utilisés ?

Quelle classe pourra avoir son mobilier renouvelé ? Réponse de la Mairie : C'est au budget mais pour l'instant celui ci n'est pas voté. C'est la Chambre Régionale des Comptes (CRC) qui doit statuer, elle a un mois pour le faire ensuite le Maire à 20 jours pour suivre ou modifier la décision de la CRC. Le Préfet a saisi la CRC fin avril. La CRC est saisie pour l'ensemble des questions budgets liées à l'école (ex : façade et toiture).
Qu'est devenu l'ancien mobilier ? Réponse de la Mairie : Stocké pour l'instant. Le Directeur précise qu'il en aurait besoin pour remplacer certains mobiliers dans les classes existantes.

Et les fuites du toit ? Réponse de la Mairie : Ils ont fait passer un expert l'an dernier qui n'a pas fait une évaluation complète mais n'a pas identifié de risque d'effondrement à ce jour. Un agent de la CRC est passé pour évaluer les besoins et il a dit qu'il essaierait de maintenir le financement de réfection des façades et d'étanchéité. La Mairie espère avoir la confirmation avec l'avis de la CRC dans quelques jours. Une fois que la Mairie aura le budget, il faudra qu'elle fasse voter la notification de marché. Le Marché a déjà été ouvert. Mais si le Conseil refuse sa notification, la situation sera de nouveau bloquée.
Précision concernant la salle Rased, elle a été simplement été nettoyée et de nouveau sinistrée aux pluies suivantes. Elle est donc toujours inutilisable.
L'AEP précise que cette joute politique entre le Maire et l'opposition dure depuis 2 ans et que si en septembre les choses n'ont pas été débloquées, elle interpellera directement le Préfet.

L'aération des classes de Mmes Grégoire et Benoliel

Dans la classe de Mme Grégoire le souci d'aération était principalement lié à un mauvais timing des aérations. Les choses sont maintenant arrangées.

Dans la classe de Mme Benoliel, le problème est structurel. L'isolation du plafond a aidé pour la gestion du froid l'hiver mais n'est pas suffisant pour la gestion de la chaleur l'été car les fenêtres coté cour ne peuvent être ouvertes du fait du bruit pendant la récréation.
Suggestion du Directeur : la pose de stores ou de volets coté maternelle en plus des rideaux qui ne suffisent pas. La Mairie prend note et va envisagée cette solution (store ou volet).

Comment accommoder l'aération des salles et le plan Vigipirate, sentinelle et état d'urgence ? Réponse : L'accès aux bâtiments est fermé à clé en permanence, mais les classes ont besoin d'aération ; le choix est de privilégier le dernier. De plus, la Mairie n'a eu à ce jour aucun retour du gouvernement sur ses demandes de subventions pour mises aux normes / nouvelles directives. Suggestion des parents : en revenir à mettre des barreaux aux fenêtres ?

Demande de l'Ecole : peinture d'une ou deux classes ? Réponse de la Mairie : ça va être difficile cette année car la priorité est mise sur l'accessibilité des bâtiments y compris les écoles.

Rien n'est prévu sur les revêtements des cours.

Liaison école-collège, maternelle-élémentaire

Remise en cause par le nouveau gouvernement de la réforme des collèges donc beaucoup de flou.

Le Directeur se rendra au conseil école-collège jeudi soir de cette semaine. Les CM2 vont visiter le collège la semaine prochaine.

L'AEP demande des informations en CE sur :

- les procédures à suivre pour assurer la transition primaire-collège concernant l'appui aux enfants en situation de handicap ou qui font l'objet de projet d'aménagement pédagogique (PAP).
- sur les possibilités bilingue Allemand et Espagnol.

Projets de fin d'année

Retour sur l'historique des sorties par l'Ecole

Retour sur la fête des enfants par l'AEP

L'école précise qu'elle n'a plus besoin de livre !

Evolution des TAP

L'AEP présente le sondage qu'elle a préparé avec 3 alternatives :

- comme c'est maintenant
- semaine de 4 jours
- des TAP égaux tous les soirs

Question : qu'est ce qu'on fait de ce sondage ?

Il y a une réunion PEDT le 19 juin.

Il va y avoir une annonce du Ministre demain pour dire si oui ou non les Communes auront le choix.

La Mairie trouverait dommage de ne pas se donner le temps de la réflexion. A priori le Maire est favorable à reconduire le système actuel, au moins sur un an. La Mairie indique également que la solution la plus simple (en mise en œuvre) est la semaine de 4 jours.

Pour l'école les avis sont partagés. Certains pour la semaine de 4 jours, ceux pour l'actuel, d'autres que jeudi et vendredi, d'autres pour des journées standards. Les enseignants font le constat de fin d'après-midi du jeudi difficile. Du coup, ils ont du réorganiser les apprentissages prévus sur ce créneau.